



Ministère d'Etat,
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Office National d'identification



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement



Service public fédéral Intérieur
Office des Etrangers

Processus de Rabat

Réunion thématique sur le Retour, la Réadmission et la Réintégration

31 mai-1 juin 2016 – Bruxelles, Belgique

Note Conceptuelle

Profil des participants: Profil technique

Contexte

Le Processus de Rabat offre à ses pays partenaires une plate-forme unique pour l'échange et la coopération, afin de renforcer la gestion des frontières, promouvoir une coopération efficace entre états et échanger des pratiques. La Déclaration et le Programme de Rome, qui définissent le cadre stratégique du Processus de Rabat pour la période 2014-2017, rappellent l'importance de renforcer la coopération en matière de gestion des frontières et en matière de réadmission et retour, à travers la lutte contre la fraude documentaire et la migration irrégulière. En ce qui concerne le Plan d'Action de La Valette, cette réunion thématique est en ligne avec l'action prioritaire 5, qui porte sur le retour, la réadmission et la réintégration.

Pour améliorer la gestion de la migration il est nécessaire d'agir sur plusieurs fronts. Cela comprend aussi un renforcement de l'efficacité et l'efficience de l'identification des migrants. Le processus d'identification implique généralement (i) l'utilisation de tous les éléments disponibles pour établir la nationalité (par ex. documents officiels tels que les permis de conduire), quoique des nombreux migrants utilisent des documents de voyage faux ou obtenus d'une manière frauduleuse et donc il pourrait être nécessaire de mener des enquêtes supplémentaires ; (ii) vérification de l'identité à partir des données biométriques (pour les pays en possession de systèmes électroniques nationaux de saisie et de gestion de données d'identité individuelles, couvrant (au moins une partie de) la population adulte ; et (iii) entretiens approfondis pour déterminer la nationalité, qui restent l'approche la plus utilisée. Dans certains cas, même si une personne est en possession des documents d'identité, les autorités de son pays d'origine exigent des autres contrôles d'identité plus approfondies. C'est donc important de renforcer le processus d'identification dans le cadre d'une amélioration générale des capacités/stratégies nationales des autorités des pays en matière de gestion de la migration.





Ministère d'Etat,
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Office National d'identification



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement



Service public fédéral Intérieur
Office des Etrangers

Pour assurer la durabilité du retour, il est nécessaire de fournir (i) assistance à la réintégration de manière plus systématique, y compris après le retour forcé, et de (ii) encourager le retour volontaire, et ainsi prévenir la migration irrégulière et renforcer les relations de coopération dans ce domaine. Des histoires de retournés bénéficiaires d'assistance à la réintégration peuvent être utilisées comme messages convaincants dans des campagnes de sensibilisation sur les risques liés à la migration irrégulière vers l'Europe. Soutenir les plans des émigrants qui désirent retourner et définir les termes de leur réintégration professionnelle dans leur pays d'origine à travers des politiques de soutien et avec l'aide de la diaspora est aussi un élément crucial. En tirant des enseignements des « pratiques exemplaires » dans toute la région, le programme de réintégration devrait comprendre quatre interventions majeures : émancipation économique (développement des compétences, aide à développer des plans d'affaires sur mesure, microfinance), soutien psycho-sociale (pensée positive et visant au développement), programmes de sensibilisation (qui transmettent des messages sur les conséquences de la migration irrégulière et minimisent la stigmatisation et la discrimination des retournés) et développement institutionnel (renforçant les capacités des autorités et fournisseurs de services locaux).

Objectifs

Cette réunion thématique aura les suivants objectifs :

- Établir un dialogue technique entre les pays du Processus de Rabat dans le domaine du retour, de la réadmission et de la réintégration.
- Présenter des pratiques de coopération au niveau opérationnel sur le retour dans la phase précédant le départ, dans l'identification et dans la réintégration, afin d'évaluer les possibilités de les transposer.
- Renforcer la collaboration régionale pour assurer la durabilité du retour à travers un retour bien géré et l'identification et la réintégration dans les pays d'origine, en prêtant une attention particulière au niveau opérationnel et en tenant compte de la particularité du Processus de Rabat, qui réunisse pays d'origine, transit et destination.
- Déterminer des mesures concrètes destinées à assurer le suivi des initiatives identifiées et des méthodes de collaboration.

Sujets clés

Projet financé par l'Union Européenne



Projet mis en œuvre par ICMPD





Ministère d'Etat,
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Office National d'identification



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement



Service public fédéral Intérieur
Office des Etrangers

Cette réunion se concentrera sur les trois domaines suivants :

- Phase précédant le départ: retour et promotion du retour volontaire. Comment améliorer les différentes procédures dans la phase précédant le départ et communiquer, informer et éduquer mieux sur le retour volontaire ?
- Techniques d'identification innovatrices et mécanismes de coopération qui permettent une identification effective et efficiente.
- Programme de réintégration et mesures spéciales pour les migrants vulnérables.

Résultats attendus

Cette réunion thématique devrait aboutir à:

- Un accord sur la voie à suivre et une liste d'objectifs communs pour renforcer la coopération pratique et opérationnelle entre les pays du Processus de Rabat, afin de garantir retour, réadmission et réintégration efficaces
- L'identification d'initiatives concrètes et de bonnes pratiques qui pourraient permettre aux états d'atteindre des résultats visibles

